



Liste des délibérations de l'organe délibérant

Conformément à l'article L.2121-25 modifié du CGTCT, la liste des délibérations examinées par le conseil municipal, doit être affichée à la mairie dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le conseil municipal.

Séance du 8/04/2025 à 19 h 00

- Délibération n° 08/2025: **Vote des taux d'imposition 2025** : Monsieur le Maire, au vu des montants arrêtés dans le cadre du projet de Budget Primitif 2025 propose de maintenir les taux de l'année précédente : pour à l'unanimité
- Budget Primitif 2025 : pour avec 9 voix (1 voix contre, 1 abstention) et subventions unanimité
- Délibération n° 09/2025 : **TE 38 enfouissement BT/TEL Route d'Optevoz 1ère tranche**: pour avec 10 voix (1 voix contre)
- Délibération n° 10/2025 : **RASED approbation convention dépenses fonctionnement Montalieu/Charette** : pour à l'unanimité
- Délibération n° 11/2025 : **Adhésion à l'Association des Femmes élues de l'Isère** : **rejetée**
- Délibération n° 12/2025 : **Création d'une nouvelle voie : impasse du frêne (Hameau de Chapieu)** : pour à l'unanimité